

La terminologie et Internet: profession en évolution

Pour démêler l'écheveau de l'information offerte sur Internet, la Direction de la terminologie et de la normalisation du Bureau de la traduction des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada a établi un Groupe de coordination Internet en mars 1996. Le Groupe doit trouver les meilleures façons d'intégrer les ressources technologiques et documentaires disponibles sur Internet à la chaîne de production; examiner toutes les possibilités d'accès aux ressources d'Internet; recenser systématiquement l'information langagière sur Internet.

Termes-clés:
terminologie; Internet;
recherche; normalisation; ententes;
produits et services.

Internet ouvre à la créativité et à la réceptivité des horizons naguère insoupçonnés. Tous en bénéficient, surtout dans les secteurs des communications et de la gestion de l'information. Avec une connexion Internet, il suffit de cliquer la souris pour accéder à un vaste éventail d'information, dans toutes les sphères de l'activité humaine.

Pour démêler l'écheveau de l'information offerte sur Internet, la Direction de la terminologie et de la normalisation du Bureau de la traduction de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada a établi un Groupe de coordination Internet en mars 1996. Le Groupe a pour mandat de faire toutes les recommandations et les suggestions susceptibles d'aider la Direction à atteindre ses objectifs par l'utilisation de technologies propres à l'inforoute. Plus précisément, le Groupe doit trouver les meilleures façons d'intégrer les ressources technologiques et documentaires disponibles sur Internet à la chaîne de production; examiner toutes les possibilités d'accès aux ressources d'Internet; recenser systématiquement l'information langagière sur Internet.

Le Groupe a donc assuré aux terminologues une formation spécialement adaptée à leurs besoins, rédigé des lignes directrices pratiques sur des sujets tels que les méthodes de recherche et formulé, à la demande de la Direction, des orientations stratégiques concernant Internet. Depuis plus de deux ans maintenant, les terminologues accèdent à Internet à partir de leurs postes de travail; ils ont intégré le réseau à leurs méthodes

de recherche et ont su tirer pleinement parti des possibilités de cet outil de référence efficace.

Comment, donc, Internet a-t-il transformé le mode de travail des terminologues? Je me propose justement, dans cet article, de passer en revue les diverses étapes du processus de recherche terminologique afin de mesurer l'impact de cet outil sur la profession.

1 Recherche documentaire

Dans un premier temps, les terminologues recensent les sources pertinentes pour le domaine visé et pour la terminologie recherchée. En cette ère de multiplication rapide des sources documentaires, ils doivent pouvoir accéder facilement à une information terminologique à jour, si bien que les centres de documentation traditionnels sont graduellement remplacés par Internet. Étant donné le grand nombre de sites actuellement disponibles sans frais, Internet est sans contredit un moyen commode et économique de rechercher de l'information.

Grâce à des abonnements et à l'accès par mot de passe, les terminologues peuvent extraire l'information d'un certain nombre de catalogues informatisés de bibliothèques en ligne (p. ex., *Amicus*, de la Bibliothèque nationale du Canada, l'Institut canadien de l'information scientifique et technique, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS, France) et *Dialog*, de la *Library of Congress*).

À part ces systèmes perfectionnés de recherche de l'information bibliographique, les terminologues ont repéré sur Internet un nombre considérable d'autres ressources utiles, notamment des lexiques, des vocabulaires, des dictionnaires et des banques de terminologie. Parmi ces précieuses sources figurent *Eurodicautom*, dictionnaire électronique contenant des termes, des sigles et des abréviations relatives à l'Union européenne et *Onterm*, site de terminologie bilingue du gouvernement ontarien, créé et tenu à jour par le Service de traduction du gouvernement qui relève du Secrétariat du Conseil de gestion.

Les terminologues ont aussi recours aux pages Web de service pour améliorer l'accès, par domaine, aux ressources terminologiques. À n'importe quel moment au cours de leur « exploration », ils peuvent revenir à une page d'accueil familière où sont répertoriées les adresses qu'ils consultent le plus souvent. Conçues pour usage interne seulement et installées sur le disque dur d'un ordinateur, dans un répertoire commun ou sur un intranet, ces pages sont organisées selon les besoins du terminologue concerné. Elles sont réparties par domaine et présentent des lexiques, des vocabulaires, des dictionnaires et des listes d'experts techniques que l'on peut consulter via Internet. Les pages Web contiennent également une page de recherche qui présente divers moteurs spécialisés dans l'exploration de sites bien déterminés, ainsi que d'autres moteurs généraux, tels qu'*Altavista*, *Excite*, *Hotbot* et *Yahoo*.

L'utilisation de pages Web de service permet aux terminologues de gagner : en pouvant accéder aisément aux sites qu'ils visitent tous les jours, ils sont à même de relever le défi que pose la gestion de l'énorme volume d'information contenu dans Internet.

2 Recherche terminologique

Il s'agit là d'un atout particulièrement appréciable lorsque la Direction de la terminologie et de la normalisation reçoit des demandes de recherche terminologique de la part de ses clients du Bureau de la traduction ou de la fonction publique fédérale. Les terminologues consultent automatiquement *Termium*® en direct, la banque de données linguistiques du gouvernement canadien. En cas de recherche infructueuse, ils se tournent naturellement vers Internet, moyen idéal de repérer l'information sur les notions et les termes de pointe absents des dictionnaires et des monographies traditionnelles.

Citons l'exemple du terminologue qui recevait dernièrement une demande urgente d'équivalents pour une liste de termes obscurs issus du domaine de la calligraphie chinoise. Les méthodes classiques de recherche auraient nécessité plusieurs jours d'exploration de bibliothèques hors site et un temps fou pour déterminer à quels spécialistes s'adresser et comment les joindre. Or, grâce aux moteurs de recherche généraux sur Internet, le terminologue a réussi à trouver non seulement les termes anglais, mais également leur version française ainsi que leurs définitions dans les deux langues.

Dans un autre cas, un chercheur aux appellations officielles devait trouver la version française du nom d'une association britannique. Il a repéré la page d'accueil de l'association sur Internet et a pu obtenir d'autres renseignements par courrier électronique. En quelques heures, le client avait reçu l'information demandée.

3 Établissement de fiches

Une fois les notions identifiées et les équivalents documentés, l'étape suivante du processus terminologique consiste à rédiger une fiche pour *Termium*®. À partir de sites qui autorisent actuellement la reproduction de données, le terminologue peut utiliser des fonctions de traitement de texte pour copier-coller des définitions, des contextes, des exemples d'usage et des adresses de référence directement sur les fiches résidant dans le poste de travail *Latter*®. De même, il peut télécharger des textes entiers et les dépouiller à l'aide d'*Yvanhoé*, outil maison de dépouillement assisté par ordinateur. Il peut ensuite analyser les justifications, les synthétiser et les transformer en définitions originales pour refléter le réseau notionnel où se trouve le terme. Ce procédé, en plus d'augmenter la productivité et de réduire les risques d'erreur, est plus économique que les méthodes de travail conventionnelles.

4 Recherche thématique

Les terminologues travaillent aussi à des projets de recherche terminologique à long terme (p. ex., préparer des publications et gérer de vastes ensembles de données dans leurs domaines de spécialisation). Là encore, Internet offre de nombreuses possibilités de recherche et d'analyse approfondies de données terminologiques provenant de sources très diversifiées. Ainsi, les terminologues peuvent comparer des synonymes ou quasi-synonymes pour établir leurs différences conceptuelles et la fréquence de leur usage, de même que pour recenser aisément les variantes géographiques et les termes à privilégier.

Dans un cas particulier, un terminologue a établi un mini-

vocabulaire anglais-français-espagnol de nouveaux concepts du commerce électronique en compilant des données glanées sur Internet et en rédigeant des définitions originales dans les trois langues. Un autre terminologue met actuellement à jour les fiches de *Terminium*[®], dans le domaine de la commercialisation, en repérant sur Internet les justifications qui compléteront sa recherche. Les terminologues responsables du domaine médical consultent régulièrement Internet pour trouver les données et extraire les contextes de qualité présentés sur les sites de langue anglaise et de langue française pertinents, en particulier ceux des universités américaines et européennes. Ces contextes sont ensuite remaniés pour fournir à l'utilisateur les traits essentiels qui délimitent les concepts à l'étude. Le terminologue affecté au domaine de l'informatique fait partie d'un groupe officieux d'échanges par courrier électronique dont les membres – des experts d'IBM Canada, de Bell Canada, d'Unisys et de Northern Telecom – se consultent pour uniformiser les termes et les définitions.

5 Normalisation terminologique

Internet a un rôle fort utile à jouer dans l'uniformisation et la normalisation de la terminologie, aux niveaux international, national et gouvernemental.

À l'heure actuelle, les comités et les sous-comités de normalisation technique, tels que le Sous-comité du Vocabulaire (SC 1) du Comité technique mixte (JTC 1) de l'Organisation internationale de normalisation (Iso) ainsi que la

Commission électrotechnique internationale (CEI) établissent des sites Web avec accès par mot de passe au texte intégral des projets de normes et de propositions. Les bulletins de vote et les commentaires sur ces projets sont soumis par voie électronique, d'où une réduction des frais de déplacement et d'administration et l'accélération des échanges.

Autre avantage d'Internet: la consultation massive des utilisateurs au cours du processus de normalisation. Les commissions terminologiques du gouvernement français recueillent en effet les commentaires que leur font sur les termes et les définitions proposés une foule de parties intéressées, y compris la Direction de la terminologie et de la normalisation, qui participe aux échanges par courrier électronique.

6 Ententes terminologiques

Pour mieux garantir l'usage d'une terminologie cohérente et uniforme, au Canada et à l'échelle internationale, la Direction complète ses travaux par l'acquisition de terminologies auprès d'organisations externes. Sous réserve d'une entente, les données terminologiques peuvent être transférées à des collaborateurs ou à la Direction, sous forme de pièce jointe à un message électronique, moyen de transmission rapide et économique.

7 Produits et services

Une fois le produit terminologique élaboré et mis au point, on peut se servir d'Internet pour le commercialiser et le diffuser. Par exemple, sur le site Internet du Bureau de la traduction⁽¹⁾, les clients peuvent consulter la liste des produits et des services offerts par le Bureau.

Pour remplir son mandat, qui prévoit la vérification et la normalisation de la terminologie à l'échelle de la fonction publique fédérale, le Bureau de la traduction a établi plusieurs lexiques qu'il met sans frais à la disposition de tous ses clients. On trouve notamment le *Lexique bilingue Internet*, le *Lexique de la femme et du développement* et la *Liste bilingue des titres des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux*. De même, des versions électroniques du *Lexique de la Norme générale de classification*, et du *Lexique de l'équité en emploi*, du *Vocabulaire du Parlement* et du *Lexique de l'informatique* sont mises en marché sur Internet. La diffusion et la commercialisation en ligne des produits du Bureau ont ouvert la voie à un dialogue avec les clients. En effet, grâce au courrier électronique (bureau@tpsgc.gc.ca), les clients ont maintenant aisément accès à un mécanisme convivial de rétroaction par l'entremise duquel les terminologues donnent promptement suite à leurs commentaires et à leurs demandes. La Direction, quant à elle, se sert de cet outil pour mieux assumer ses responsabilités envers les clients et pour améliorer la qualité globale de ses produits.

Perspectives

Étant donné le potentiel extraordinaire que recèle le Web pour l'accès à l'information, sa commercialisation et sa diffusion, rien d'étonnant à ce qu'Internet se soit rapidement imposé comme outil de recherche auprès des terminologues. Bien que leurs tâches principales – soit l'analyse des notions, la sélection des dénominations, la rédaction des définitions et la consignation des données terminologiques – n'aient pas changé au fil des ans, les terminologues voient leur métier

(1) www.bureaudelatradsuction.gc.ca

évoluer de façon subtile, mais certaine. Ils sont maintenant chargés de gérer des masses de plus en plus considérables d'information, où ils glanent les données terminologiques pertinentes. Les terminologues de la Direction en conviennent :

l'utilisation efficace d'Internet peut réduire le temps de recherche et d'établissement des fiches et, par conséquent, améliorer la productivité. De même, le coût de l'accès à cette mine de renseignements est à présent minime. Le client reçoit une information de meilleure qualité, d'où une satisfaction accrue. Pour compléter le processus de production terminologique, la Direction exploite les fonctions de commercialisation et de diffusion d'Internet ; elle facilite ainsi l'accès à ses produits et services et sert au mieux les intérêts de ses clients. Il est permis de croire qu'Internet continuera de multiplier les possibilités d'accès à l'information et de commercialisation, pour le plus grand bonheur des terminologues et de leur clientèle.

*Helen Hutcheson,
Bureau de la traduction,
Travaux publics et Services
gouvernementaux,
Hull,
Canada.*